



**BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION  
REMBOURSEMENT SEJOURS  
VACANCES 2018**

**Date limite de pré-inscription : 22 juin 2018**

Réservé aux salariés ne participant pas aux séjours en République Dominicaine, en Grèce Sicile, ni aux week-ends à Paris ou à Londres.

Pour les CDD, avoir 1 an d'ancienneté, tous les contrats qui se terminent au plus tard au 30/06/18 ne pourront pas en bénéficier.

**SALARIE :**

NOM : ..... PRENOM : .....

ILOT : ..... N° tél portable : .....

Date de mon séjour : ..... 2018

Lieu : .....  
.....

Nombre d'enfants à charge participant à ce séjour : .....

➤ **Coût de mon séjour** : ..... €

Lors de votre séjour, faites compléter par le prestataire le formulaire de remboursement (à demander au CE), celui-ci sera à rapporter au bureau du CE accompagné de la facture acquittée à votre nom.

Vous devrez également apporter votre feuille d'imposition originale 2017.

**Date limite du dossier complet : 21 septembre 2018** (*formulaire, facture et feuille d'imposition*). Sans le retour de la feuille de pré-inscription, il ne sera accordé aucun remboursement.

Date :

Signature obligatoire :